



## **LE 8 MARS ET TOUT LE RESTE DE L'ANNÉE !**

### **EXIGEONS L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES !**

#### **PARCE QUE :**

- En 2024, l'écart moyen est encore de 24% dans le secteur privé et de 14% dans les fonctions publiques. Plus diplômées que les hommes, les femmes sont moins nombreuses sur les postes cadres (39 % dans le privé, 43 % A+ FP)
- Concentrées dans des métiers dits « féminins » (55 % des emplois à bas salaires du secteur privé).
- Les femmes représentent 63% des salarié·es du secteur public et sont majoritaires dans les métiers administratifs, du nettoyage, de l'éducation, de la santé et du social.
- Elles représentent 58% des salarié·es payé·es au SMIC.
- Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80 % des emplois à temps partiel et 95 % des congés parentaux.
- Retraitées, leur pension est en moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes.
- 30% des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % de ces victimes de violences au travail déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur.

#### **EXIGEONS :**

- La transparence sur les rémunérations et les carrières, des sanctions pour les entreprises qui discriminent.
- La revalorisation des métiers à prédominance féminine et l'application de la loi qui garantit un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- L'ouverture de négociations portant sur les classifications dans le privé et les grilles indiciaires dans la fonction publique en vue de reconnaître et valoriser les missions, les qualifications et compétences mises en œuvre dans les métiers et corps « à prédominance féminine ».
- Que le congé parental soit maintenu jusqu'aux 3 ans de l'enfant et qu'il soit mieux rémunéré.
- Un investissement massif dans les services publics pour garantir le droit à une place d'accueil pour chaque enfant mais aussi pour répondre aux problèmes liés à la perte d'autonomie des personnes âgées. A défaut, ce sont les femmes qui majoritairement pallient les manques de solutions, au détriment de leur vie professionnelle.
- Que la France aille au bout de ses engagements et que des concertations soient rapidement ouvertes pour intégrer de nouveaux dispositifs dans la loi.

### **OBLIGEONS LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT À RESPECTER LA LOI ET METTRE EN ŒUVRE L'ÉGALITÉ RÉELLE.**

**RASSEMBLEMENTS DANS L'AISNE**  
**LAON – 14H – PLACE DES DROITS DE L'HOMME**  
**SAINT-QUENTIN – 17H – PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE.**

**UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE L'AISNE**  
19 RUE DU PRÉSIDENT JF KENNEDY – 02100 SAINT QUENTIN  
Tél : 03 23 65 66 66 – Mail : [udfo02@force-ouvriere.fr](mailto:udfo02@force-ouvriere.fr)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE